

Recensement de la population 1999

La France continue de vieillir

Le Nord-Pas-de-Calais reste la région la plus jeune

Jean-Pierre Courson et Chantal Madinier
division Recensements de la population, Insee

Depuis 1990, la population de la France métropolitaine a augmenté de 1,9 million dont 1,2 million pour les plus de 60 ans. En 1999, plus d'un habitant sur cinq de la métropole a plus de 60 ans et un sur quatre a moins de 20 ans. Comparés aux données des recensements précédents, ces chiffres confirment le vieillissement de la population de la métropole. L'opposition entre une France du nord jeune et une France du sud âgée persiste. Ainsi, le Nord-Pas-de-Calais reste

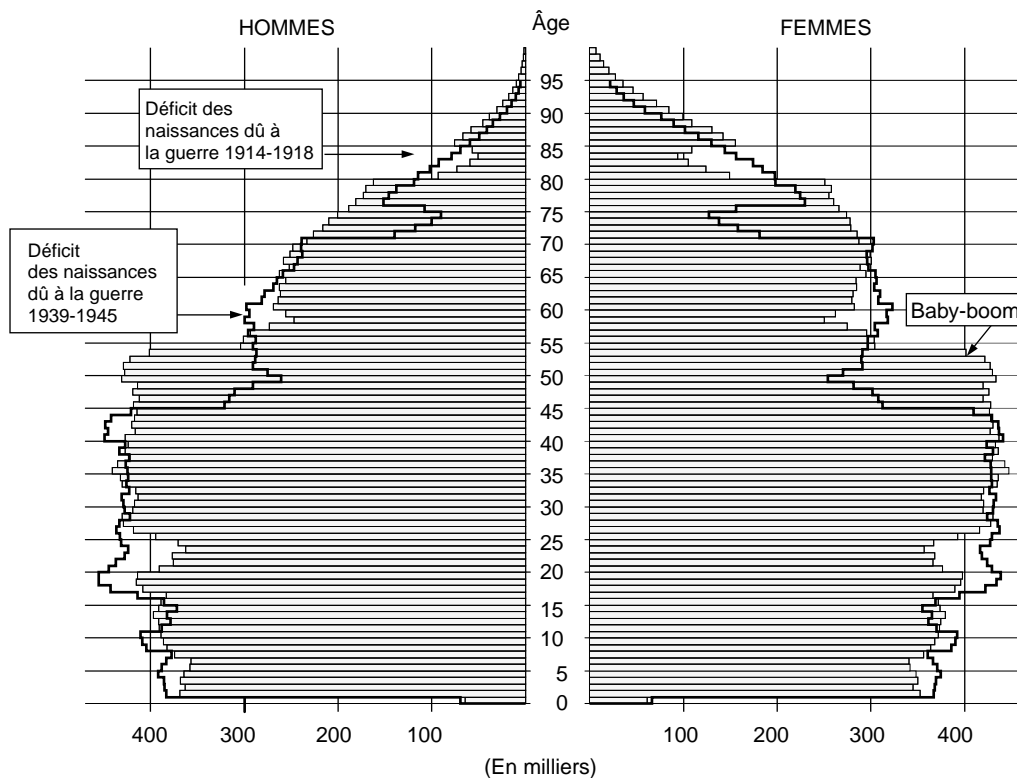
la région la plus jeune. Une partie des départements de Rhône-Alpes sont plus jeunes que la moyenne nationale.

Les plus de 60 ans sont proportionnellement plus nombreux dans les communes rurales. Les villes restent les zones les plus jeunes.

Au 8 mars 1999, date du dernier recensement de la population, la France métropolitaine comptait 58 520 000 habitants. Depuis 1990, sa population a augmenté de 3,4 %, soit de 1 900 000 personnes.

INSEE
PREMIERE

Pyramide des âges de la France métropolitaine en 1999
(en trait continu, la pyramide de 1990)



Le recensement ayant été effectué en mars, l'âge "0" est incomplet

Source : Recensements de la population, Insee

La population de la métropole vieillit. En effet, les plus de 60 ans représentent désormais 21,3 % de la population française contre 19,9 % en 1990. A l'inverse, la part des moins de 20 ans a diminué : elle s'élève maintenant à 24,6 % contre 26,5 % en 1990.

La répartition par âge de la population française est sensiblement voisine de celle de l'ensemble de l'Union européenne (tableau 1). En particulier, la France se situe dans la moyenne européenne en ce qui concerne la part des plus de 60 ans. Les pays nettement plus vieux que la France sont l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et la Suède. A l'opposé, l'Irlande est le pays de l'Union européenne le moins âgé : seulement 15 % de ses habitants sont âgés de plus de 60 ans.

Les moins de 20 ans sont relativement plus nombreux en France. Seuls trois pays sont plus jeunes : d'abord l'Irlande (près d'un habitant sur trois est âgé de moins de 20 ans), puis le Royaume-Uni et la Finlande. C'est en Italie que la part des moins de 20 ans est la plus faible (20 %) : l'indicateur conjoncturel de fécondité de ce pays est un des plus faibles du monde.

L'histoire démographique de notre pays est bien illustrée par la pyramide des âges (graphique). La base de la pyramide, assez resserrée, traduit à la fois une fécondité faible et le déficit de jeunes entre 20 et 24 ans. Ceci contribue au vieillissement durable de la population. Par ailleurs, les générations du baby-boom, encore peu touchées par la mortalité, donnent à la pyramide son aspect particulièrement rebondi. Le déficit des naissances lors de la deuxième guerre mondiale est bien visible pour les classes d'âge entre 55 et 60 ans mais celui qu'a provoqué la première guerre mondiale s'atténue.

Une part décroissante de jeunes dans la population

Les moins de 20 ans sont au nombre de 14,4 millions (tableau 2) comme en 1959. Un habitant sur quatre de la France métropolitaine a moins de 20 ans. En 1968, c'était le cas d'un habitant sur trois. Depuis cette date, la part des moins de 20 ans n'a cessé de décroître. L'opposition entre une France du nord plutôt jeune et une France du sud nettement plus âgée est toujours d'actualité (carte 1). Ainsi, la région Nord-Pas-de-Calais reste de loin celle où la part des jeunes est la plus élevée : 28 % de ses habitants ont moins de 20 ans. Au niveau départemental, le Val-d'Oise est en tête devant la Seine-et-Marne, le Nord, l'Oise et la Seine-Saint-Denis. En région Rhône-Alpes, l'Ain, la Haute-

Savoie, l'Isère, la Drôme et le Rhône sont des départements plus jeunes que la moyenne nationale. Il en va de même du Vaucluse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'Ile-de-France est la région dans laquelle la part des moins de 20 ans a le moins diminué, ce qui renforce sa jeunesse relative. C'est d'ailleurs dans cette région que le taux de natalité est le plus élevé. Les banlieues, où résident majoritairement les familles avec enfants, sont les zones les plus jeunes. En revanche, Paris reste le département où la part des moins de 20 ans est la plus faible (18,3 %).

Contrairement à ce que l'on constatait auparavant, la taille de l'agglomération n'intervient pas : la part des moins de 20 ans est pratiquement la même pour toutes les tranches de taille.

1 La France, comparable à l'ensemble de l'Union européenne au 1^{er} janvier 1999

Pays de l'Union européenne	Classes d'âges				Total
	Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans ou plus	
Allemagne	21,4	29,6	26,7	22,3	100,0
Autriche	23,0	31,0	26,2	19,8	100,0
Belgique	23,7	28,7	25,8	21,8	100,0
Danemark	23,6	29,3	27,5	19,6	100,0
Espagne	22,2	32,4	23,9	21,5	100,0
Finlande	24,8	26,8	28,9	19,5	100,0
France	24,6	28,1	26,0	21,3	100,0
Grèce	22,3	29,8	25,0	22,9	100,0
Irlande	31,4	30,3	23,2	15,1	100,0
Italie	20,0	30,5	26,0	23,5	100,0
Luxembourg	24,3	30,4	26,3	19,0	100,0
Pays-Bas	24,4	30,5	27,1	18,0	100,0
Portugal	23,9	31,1	24,5	20,5	100,0
Royaume-Uni	25,4	29,1	25,1	20,4	100,0
Suède	24,3	26,8	26,8	22,1	100,0
Ensemble de l'Union européenne	23,1	29,8	25,7	21,4	100,0

Source : Eurostat

2 Une tendance à l'accroissement de la proportion des plus de 60 ans

	1962		1968		1975		1982		1990		1999	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0 à 19 ans	14 957	32,2	16 008	32,2	16 152	30,7	15 595	28,7	14 987	26,5	14 381	24,6
20 à 39 ans	12 357	26,6	13 111	26,4	14 684	27,9	16 445	30,3	17 139	30,3	16 468	28,1
40 à 59 ans	10 748	23,1	11 202	22,6	11 798	22,5	12 219	22,5	13 200	23,3	15 193	26,0
60 à 75 ans	6 130	13,2	6 818	13,7	7 005	13,3	6 478	11,9	7 261	12,8	7 973	13,6
75 ans et plus	2 268	4,9	2 516	5,1	2 960	5,6	3 558	6,6	4 038	7,1	4 505	7,7
Total	46 460	100,0	49 655	100,0	52 599	100,0	54 295	100,0	56 625	100,0	58 521	100,0

Champ : France métropolitaine

Note : pour 1999, le total ne correspond pas exactement à la somme des effectifs pour des raisons d'arrondis.

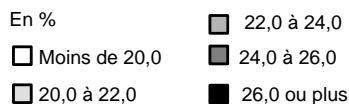
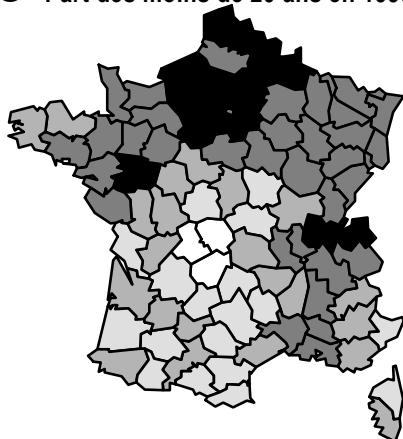
Source : Recensements de la population, Insee

Les jeunes actifs en zones urbaines

Les personnes âgées de 20 à 39 ans sont au nombre de 16,5 millions. Elles étaient 17,1 millions en 1990. Cette diminution s'explique par la baisse des naissances amorcée en 1974. Leur part dans la population totale est de 28,1 %, en baisse par rapport à 1990.

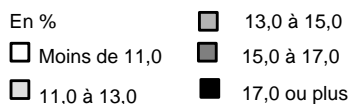
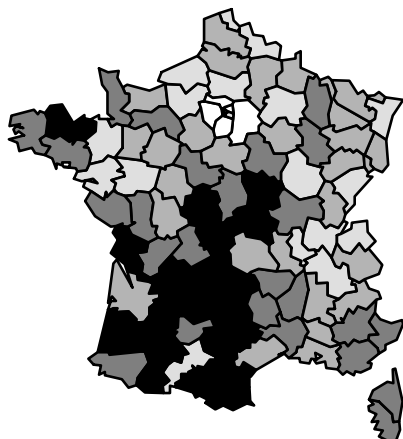
Ces jeunes adultes vivent plutôt en zone urbaine, où ils représentent 29,3 % des habitants contre 24,6 % en zone rurale. Plus la taille de l'agglomération est importante, plus ils sont nombreux : ainsi, 32 % des habitants de l'agglomération parisienne sont âgés de 20 à 39 ans.

① Part des moins de 20 ans en 1999



Source : Recensement de la population 1999, Insee

② Part des 60-74 ans en 1999



Source : Recensement de la population 1999, Insee

Par ailleurs, l'augmentation importante du nombre des étudiants a modifié la répartition géographique de la tranche d'âge concernée. La part des 20-24 ans est nettement plus importante dans les villes universitaires qu'ailleurs.

Conséquence du baby-boom : nettement plus de 40-59 ans

Les plus de 40 ans représentent une part importante et croissante de la population française : 47,3 % en 1999 contre 43,2 % en 1990 et 41 % en 1982.

Cette augmentation résulte essentiellement de la classe d'âge 40-59 ans. Les personnes de cet âge sont au nombre de 15 millions, soit 2 millions de plus qu'en 1990. Elles représentent 26 % de la population de la France métropolitaine, contre 23,3 % en 1990 et 22,5 % en 1982. L'importance de cette classe d'âge et son accroissement depuis 1982 s'expliquent par l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom. La part des 40-59 ans est plus importante dans la moitié sud de la France mais également dans la grande couronne parisienne.

Un vieillissement qui se poursuit

En 1999, la population des plus de 60 ans s'élève à 12,5 millions de personnes, soit 1,2 million de plus qu'en 1990. Néanmoins, cet accroissement est nettement moins marqué qu'entre les recensements de 1982 et de 1990. En effet, ce sont les classes creuses de

l'entre-deux guerres qui ont dépassé 60 ans depuis 1990. Cette augmentation confirme cependant le vieillissement de la population française. Ainsi, les plus de 60 ans représentent 21,3 % de la population française contre 19,9 % en 1990 et 18,5 % en 1982. Ce phénomène est dû à deux facteurs. D'une part, la baisse de la fécondité à partir de 1965 et sa stabilisation à partir de 1976 ont réduit la part des plus jeunes dans la population totale au profit des plus âgés. D'autre part, à partir des années 1970, la baisse de la mortalité a surtout affecté les âges élevés. Ainsi, la répartition par âge de la population française s'en est trouvée modifiée. S'opposent là encore une France du sud plus âgée et une France du nord plus jeune (carte 2). La Creuse est le département le plus vieux : 34,4 % de sa population est âgée de plus de 60 ans. Suivent le Lot, le Gers, la Corrèze, la Dordogne et l'Aveyron. A l'inverse, les départements les moins âgés sont le Val d'Oise (14,2 %) devant la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis, les Yvelines et l'Oise. Si le Massif Central reste la zone la plus âgée, c'est dans la grande couronne parisienne, les départements alpins et une partie de la Bretagne que l'accroissement de la proportion des personnes de plus de 60 ans est le plus élevé. Dans certains départements, le vieillissement de la population provient pour partie de l'installation de jeunes retraités : c'est le cas pour le Var (15,6 % des plus de 60 ans sont des nouveaux installés), les Alpes-de-Haute-Provence, les Pyrénées-Orientales, l'Yonne. La population des plus de 60 ans est proportionnellement plus importante dans les communes rurales (24 %). La part des personnes âgées dans la population

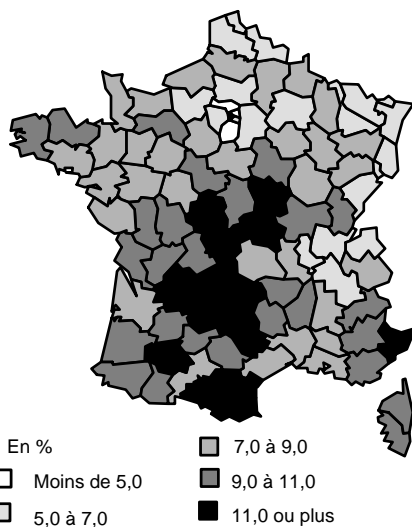
③ Une part importante de personnes même très âgées vivent à domicile

	A domicile	Institutions			Total (en %)	Effectifs des classes d'âges (en milliers)
		Foyer-logement	Maison de retraite	Autre forme de communauté		
60 à 64 ans	98,3	0,2	0,4	1,1	100,0	2 726
65 à 69 ans	98,2	0,3	0,7	0,8	100,0	2 758
70 à 74 ans	97,4	0,6	1,2	0,8	100,0	2 489
75 à 79 ans	95,3	1,2	2,4	1,1	100,0	2 166
80 à 84 ans	90,2	2,4	5,7	1,7	100,0	915
85 à 89 ans	80,4	3,9	12,8	2,9	100,0	922
90 ans et plus	64,0	4,6	26,1	5,3	100,0	502
Ensemble des 60 ans ou plus	94,3	1,1	3,3	1,3	100,0	12 478
Ensemble des 75 ans ou plus	87,8	2,4	7,8	2,0	100,0	4 505
Ensemble des 80 ans ou plus	80,8	3,4	12,9	2,9	100,0	2 339

Champ : France métropolitaine

Source : Recensement de la population de 1999, Insee

③ Part des 75 ans et plus en 1999



Source : Recensement de la population 1999, Insee

totale diminue avec la taille de l'agglomération : ainsi, 16,7 % des habitants de l'agglomération parisienne sont des personnes de plus de 60 ans. Lorsque ces personnes de plus de 60 ans vivent en zone urbaine, il s'agit plus fréquemment de la ville centre que de sa banlieue. Parmi les personnes âgées de plus de 60 ans, celles de plus de 75 ans sont maintenant au nombre de 4,5 millions contre 4 millions en 1990. Leur part dans la population totale est de 7,7 %. Les deux-tiers de ces personnes sont des femmes ; 62 % d'entre elles sont veuves. Une personne de plus de 75 ans sur dix réside en foyer-logement ou en institution (maison de retraite, hospice, ou autre forme de communauté) ; c'est le cas de

deux personnes sur dix de plus de 80 ans (tableau 3). Depuis le dernier recensement, le nombre de personnes en foyer-logement ou institution a augmenté de 24 %. Mais on y entre aussi plus âgé.

C'est toujours dans le sud que la part des plus de 75 ans est la plus forte (carte 3). En 1999, 25 départements comptaient une proportion de personnes âgées supérieure à 10 %, contre seulement 16 en 1990. Le record est détenu par la Creuse (14,1 %). Parmi ces 25 départements, les départements ayant le plus vieilli sont les Côtes-d'Armor, le Cantal et la Corrèze. Les autres départements où la part des plus de 75 ans a le plus augmenté sont la Manche, le Morbihan, le Var et l'Orne.

Comme en 1990, la part des plus de 75 ans diminue avec la taille de l'agglomération. L'agglomération parisienne reste de loin la zone où leur part est la plus faible.

Pour comprendre ces résultats

Ces résultats sont issus de l'exploitation principale du recensement de la population de mars 1999. Cette exploitation donne une première description démographique et sociale de la population ainsi qu'un panorama détaillé de l'habitat, aux niveaux national, régional et local.

Une exploitation par sondage, dite « complémentaire », est en cours. Elle apportera des informations sur la profession, l'activité économique et la composition des ménages. Les premiers résultats seront disponibles au cours du premier trimestre 2001.

L'indicateur de « jeunesse » retenu dans cette étude est la part des moins de 20 ans dans la population totale, l'indicateur de « vieillesse » est la part des plus de 60 ans. Il existe cependant d'autres indicateurs possibles, par exemple l'âge moyen.

Pour en savoir plus

Recensement de la population 1999 : La population des régions (métropole) - Recensement de la population de 1999, Insee-Première, n° 664, juillet 1999.
La population légale au recensement de 1999, Insee Première, n° 691, janvier 2000. Forte extension des villes entre 1990 et 1999, Insee Première n° 707, avril 2000.
Bilan démographique 1999 - Hausse de la fécondité et recul de la mortalité, Insee Première n° 698, février 2000.

Les séries du recensement 1999 :

- La série « Populations légales », à couverture bleue, présente les résultats communaux définitifs du dénombrement, par département (disponible en fascicule et sur cédérom).
- La série « Evolutions démographiques 1982-1990-1999 », à couverture orange, présente les résultats communaux des trois derniers recensements par département (disponible en fascicule et sur cédérom).
- La série « Tableaux références et analyses », à couverture jaune, présente les résultats de l'exploitation principale : description démographique et sociale et panorama de l'habitat (disponible en fascicule et sur cédérom).
- La série « Tableaux références et analyses », à couverture verte, présente les résultats statistiques complets : critères supplémentaires par rapport à l'exploitation principale : profession, activité économique, description des familles (disponible en fascicule et sur cédérom à partir du premier semestre 2001).

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2000

1 an, 60 numéros = 530 F (France)
80,80 €

663 F (Europe)
101,07 €

827 F (Reste du monde)
126,08 €

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Paul Champsaur

Rédacteur en chef :
Daniel Temam

Rédacteurs : J.-W. Angel,
R. Baktavatsalou, C. Dulon,

A.-C. Morin, B. Ouvré

Maquette : T. Pécheux

Code Sage IP00746

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2000



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES